Accompagnement de Beauvallet dans sa démarche haute valeur naturelle (HVN)



Pour : Beauvallet
Date : 2018-2019
Région : Nouvelle-Aquitaine - **Domaine :** Agroécologie Biodiversité

L'entreprise Beauvallet a sollicité Solagro afin de mettre en place une démarche haute valeur naturelle (HVN) pour sa marque de viande limousine « or rouge ». Développée dès 2007 par Solagro, la méthodologie HVN permet de définir et localiser les zones à haute valeur naturelle en France selon trois indicateurs.

Contexte

Dans un contexte où la viande plus que tout autre aliment à un fort impact sur l'environnement, notamment le bœuf, les éleveurs, transformateurs et acheteurs ont conscience de devoir agir de façon collective à l'échelle de la filière. Afin de répondre aux nouvelles demandes sociétales, l'entreprise Beauvallet a décidé de mettre en place une démarche haute valeur naturelle (HVN) pour sa marque de viande limousine « or rouge ».

Objectifs

Depuis 2018, Solagro est sollicité par Beauvallet pour réaliser des audits d'exploitations agricoles (50) dans le Limousin. L'objectif est qu'en janvier 2020 les éleveurs qui ne sont pas « HVN » ne pourront plus fournir Beauvallet pour sa marque « or rouge ».

Déroulement

Solagro a démarré les audits d'exploitations agricoles en juin 2018 en adaptant la méthode HVN pour la marque "or rouge". La méthode utilisée est basée sur 3 critères:

1. Etablir un score sur la diversité des productions végétales (issu de la base de données Dialecte): surface des cultures <=10% de la SAU

2. Établir un score sur l'extensivité des pratiques: prairies permanentes non fertilisées, prairies temporaires de – de 50 U d'azote, céréales considérées extensives selon le rendement.

3. Calculer la densité des éléments paysagers: surface de haies et de lisières de bois au-delà de 4% de la SAU, étangs, prairies humides, prés-vergers

Qu'est-ce que la haute valeur naturelle ?

haute valeur naturelle est un concept qui a été créé pour enrayer la perte de biodiversité d'ici à 2010, reporté à 2020. Il a été introduit dans les réflexions communautaires dans les années 90 par l'Agence européenne de l'environnement. Les zones agricoles HVN sont des zones d'Europe où l'agriculture est une forme majeure d'utilisation de l'espace et où l'agriculture est à l'origine – ou est associée à – une grande diversité d'espèces et d'habitats et/ou à la présence d'espèces d'intérêt européen (Andersen, 2003). En 2007, le Centre Commun de Recherche de l'Union européenne passe une commande à Solagro (2007) afin de : - Caractériser les systèmes agricoles, qui par leurs pratiques, maintiennent un haut niveau de biodiversité - Identifier les surfaces HVN, les localiser et les suivre dans le temps UNE MÉTHODOLOGIE DÉVELOPPÉE PAR SOLAGRO Solagro a développé une méthode pour définir et localiser les zones HVN en France, selon certains critères: - notation des fermes basée sur 3 indicateurs caractérisant le système et les pratiques (indicateur 1 : Diversité d'assolement, indicateur 2 : extensivité des pratiques, indicateur 3 : densité des éléments paysagers) - notation communale basée sur la moyenne pondérée par la SAU des fermes - Score de 1 à 30